

Burundi : Lecture du verdict dans le procès sur la tentative de putsch

@rib News, 15/01/2016 - Source AFP La Cour suprême du Burundi a condamné vendredi quatre généraux à la prison vie pour avoir organisé la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015, neuf officiers à 30 ans de prison pour y avoir pris part, huit hommes de troupe à 5 ans, et acquitté sept personnes, selon une source présente à l'audience. Sont condamnés à la perpétuité les généraux Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense et numéro 2 du putsch Herménégilde Nimenya, Zénon Ndabaneze et Juvénal Niyungeko, qualifiés par la Cour de planificateurs de la tentative de coup d'Etat.

Tous quatre étaient membres du Comité de restauration de la concorde nationale (CRCN), mis en place par le général Godefroid Nyombare, le chef des putschistes, actuellement en fuite, en annonçant la destitution du président Pierre Nkurunziza le 13 mai. Neuf officiers de l'armée et de la police ont été condamnés à 30 ans de prison pour avoir coopéré avec le premier groupe d'accusés dans la tentative de coup d'Etat, selon la Cour qui a également condamné huit hommes de troupe - essentiellement des chauffeurs, agents de transmission et gardes du corps de responsables putschistes - à cinq ans de prison. Les sept autres accusés ont été acquittés, dont le général Prime Ngowenubusa, poursuivi pour avoir quitté le CRCN, et le colonel en retraite Jean-Bosco Daradangwa, à qui il était reproché un échange de mail avec le général Ndayirukiye. L'accusation avait réclamé la prison à vie - peine maximale - pour l'ensemble des 28 accusés, tous présents à la lecture du verdict, dans un tribunal sous haute sécurité policière. Les accusés étaient jugés par la Cour suprême, composée pour juger les officiers supérieurs, siégeant pour le procès à Gitega, à une centaine de km à l'est du Bujumbura, où sont détenus les accusés. Le général Cyrille Ndayirukiye, numéro 2 des mutins, a dénoncé un procès inique, reprochant à la Cour d'avoir accusé les avocats qu'il avait choisis et refusé la comparution de plusieurs hauts gradés qu'il avait réclamés. Une partie de ses co-accusés avaient reconnu et assumé leur participation à la tentative de coup d'Etat. Le 13 mai, après plus de deux semaines de manifestations spontanément primaires contre la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé, le général Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncé la destitution du chef de l'Etat, en déplacement à l'étranger. Après 48 heures d'incertitude, le coup s'était soldé par un échec et la reddition d'au moins trois des meneurs, dont le général Ndayirukiye et la fuite de nombreux autres, dont celle du général Nyombare.